



LABELLISER

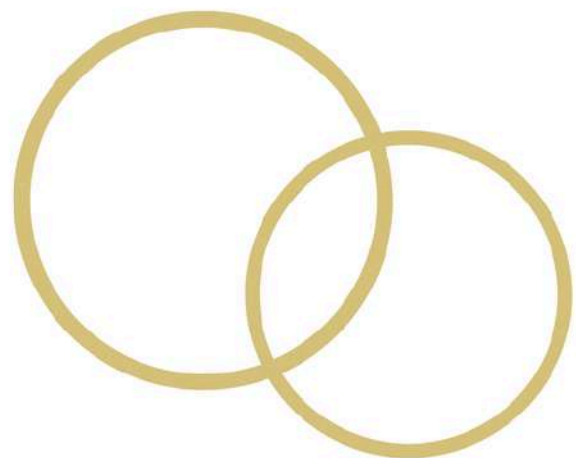
SON PROGRAMME IMMOBILIER

PRÉSENTATION PROMOTEUR

Chaque programme immobilier finance les associations sportives du quartier où il se construit.
Un label RSE sociétal, simple à mettre en place, pour un coût réel de quelques milliers d'euros.



OBJECTIF DE LA FONDATION 1% POUR LE SPORT



1% POUR LE SPORT
FONDATION
L'HÉRITAGE

**La fondation 1% pour le sport créée en décembre 2024 est une Fondation sous égide de la Fondation du sport Français, fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du 24 août 2011*

À NOUS DE FAIRE (RE)VIVRE LA FLAMME

Paris 2024 a montré ce dont la France est capable quand le sport la rassemble. Cet héritage ne vit pas dans les stades : il vit dans les clubs, les dojos et les gymnases de quartier, portés par des bénévoles. La fondation apporte à ces associations les financements qui leur manquent, en mobilisant les acteurs de l'immobilier.

LES VALEURS DU SPORT QUE NOUS FAISONS VIVRE

- FRATERNITE** le club comme lieu où l'on se rencontre, quels que soient l'âge et l'origine
- RESPECT** des règles, de l'adversaire, de l'arbitre, de soi
- INCLUSION** handisport, sport féminin, sport-santé, sport scolaire
- DEPASSEMENT DE SOI** l'effort, la progression, la confiance que l'on gagne
- MIEUX VIVRE ENSEMBLE** des quartiers animés, des familles qui se connaissent
- PARTAGE ET SOLIDARITE** des bénévoles qui donnent leur temps, des aînés qui transmettent

ÉTAT DES LIEUX

L'IMMOBILIER AUJOURD'HUI



CONSTRUIRE DE MANIÈRE RESPONSABLE

Le secteur immobilier doit évoluer pour connecter les projets architecturaux à leur environnement humain. Actuellement, les développements créent des espaces fonctionnels mais peu engageants. Il est impératif de bâtir des lieux de vie durables qui encouragent la communauté et l'interaction.

ET POURTANT, UN ANGLE MORT PERSISTE : LA VIE DU QUARTIER.

Car la valeur d'un projet immobilier ne repose pas uniquement sur sa qualité architecturale ou sa performance écologique. Elle repose aussi sur sa capacité à créer du lien, à favoriser l'appropriation par les habitants, à s'inscrire durablement dans son territoire.

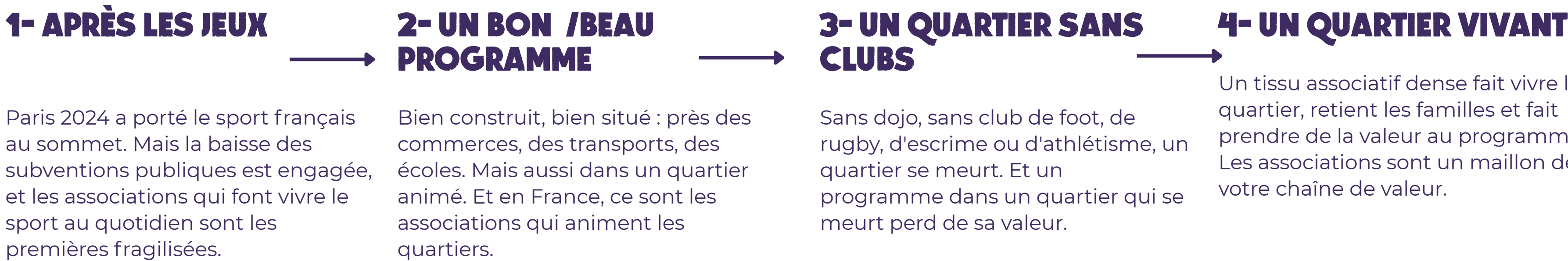
C'EST PRÉCISÉMENT LÀ QUE LE LABEL IMMOBILIER 1% POUR LE SPORT PREND TOUT SON SENS.

Une solution concrète, pérenne et mesurable : réinvestir une partie de la valeur créée par l'immobilier dans le tissu associatif local, pour renforcer la cohésion sociale, l'attractivité des quartiers et la qualité de vie des habitants.



ÉTAT DES LIEUX

POURQUOI LES ASSOCIATIONS VOUS CONCERNENT?



LES ASSOCIATIONS ONT BESOIN D'AIDE ! LA SOLUTION : LE LABEL 1% POUR LE SPORT.

Chaque programme labellisé finance les clubs du quartier où il se construit, avec la ville, pour un coût réel de quelques milliers d'euros. Le label RSE sociétal qui manquait à l'immobilier.

SPORT ET IMMOBILIER, UNE MÊME ÉQUIPE

LE COMITÉ EXÉCUTIF



David Inquel

Président Fondation 1% pour le sport

Promoteur immobilier depuis 25 ans. Vice président de la fédération française de Judo. Militant d'un entrepreneuriat différent, à impact



Jean François Lamour

Membre de la Fondation 1% pour le sport

Double champion olympique de sabre (1984, 1988), ministre des Sports de 2002 à 2007 et Député de Paris . Il est aujourd'hui Vic-Président d'Ovalto . (Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)



David Douillet

Vice-Président Fondation 1% pour le sport

Double champion olympique de judo (1996, 2000), ministre des Sports de 2011 à 2012. Le visage du sport français au service des clubs,



Marie Barsacq

Membre de la Fondation 1% pour le sport

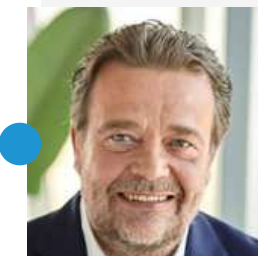
Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative en 2025. Directrice de l'impact et de l'héritage de Paris 2024. Elle est aujourd'hui DG de Paris Entertainment Company et Ancienne ministre des sports



Thierry Braillard

Membre Fondateur de la Fondation 1% pour le sport

Secrétaire d'État aux Sports de 2014 à 2017, avocat. Il a porté la loi sur l'éthique du sport et la protection des sportifs de haut niveau, il est également le Président de la Fondation du sport Français.



Jacques Olivier Hurbal

Membre de la Fondation 1% pour le sport

Président de la SOCFIM & Directeur Logement & Immobilier du Groupe BPCE. Il apporte son expertise à titre personnel dans le domaine du Sport Santé et Intégration par le Sport



Marie-Amélie Le Fur

Membre de la Fondation 1% pour le sport

Triple championne paralympique d'athlétisme. Présidente du Comité paralympique et sportif français et de l'Agence nationale du Sport.

LE LABEL 1% POUR LE SPORT

LE PRINCIPE

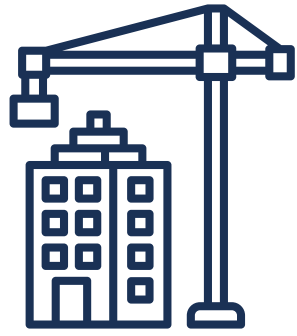
1 % de la valeur créée par les travaux de l'opération est reversé, sous forme de mécénat, aux associations sportives locales via un **engagement de collecte du promoteur** auprès de ses prestataires travaux

QUI LE PORTE

Le Mécène promoteur agit en qualité de maître d'ouvrage et assure la gestion des projets immobiliers, depuis la conception, la construction et le financement jusqu'à la commercialisation des biens immobiliers qu'il construit.

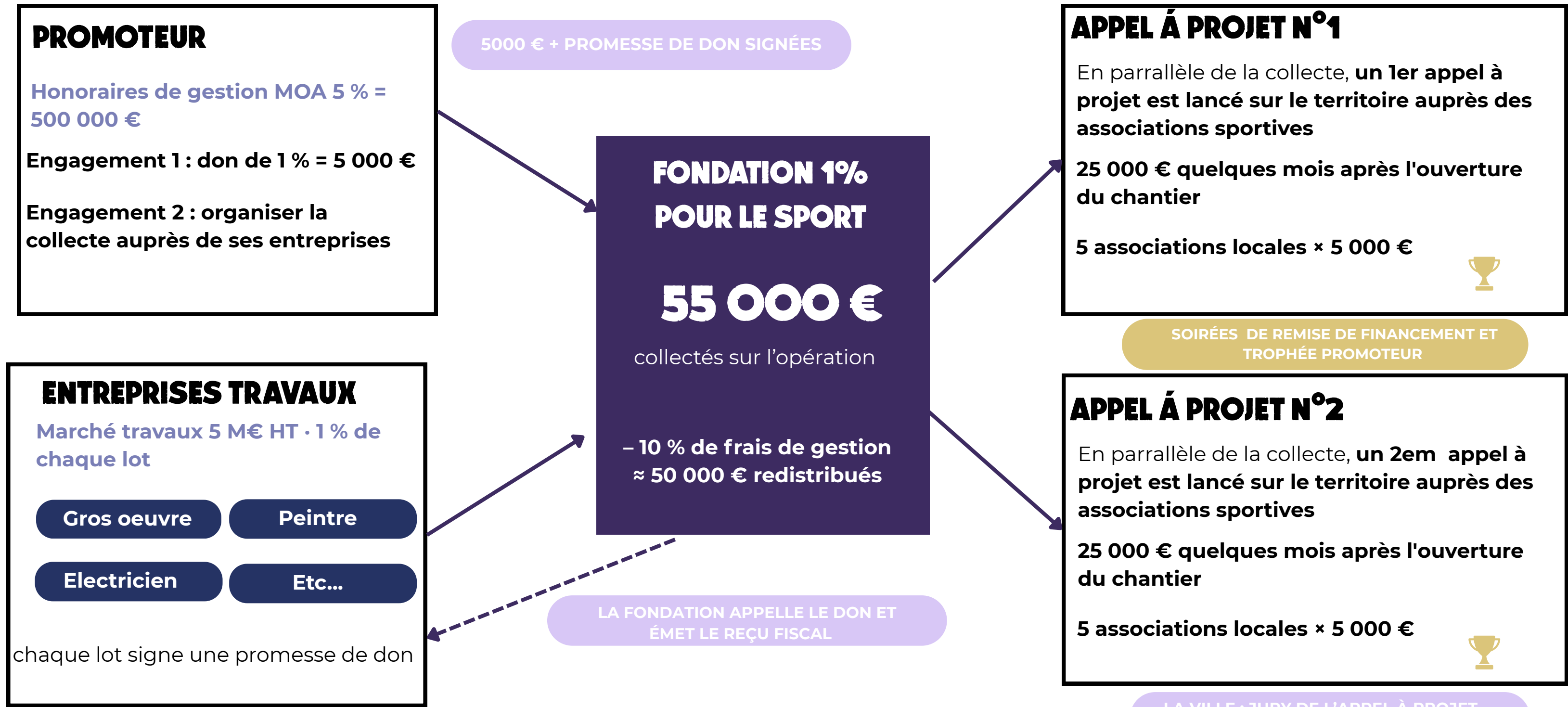
CE QUE CELA VOUS APPORTE

Un label sociétal à impact mesurable sur votre programme, une cérémonie de remise avec la ville, et des dizaines d'associations financées qui parlent de vous. **Une reconnaissance sociétale, un actif immobilier valorisé.**



FONCTIONNEMENT DU LABEL

EXEMPLE SUR UNE OPÉRATION DE 10 M€ HT (HONORAIRES DE GESTION 5 %, MARCHÉ TRAVAUX 5 M€ HT)



CE QUE CELA VOUS COÛTE

LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE OUVRE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔT DE 60 % DU DON (ARTICLE 238 BIS DU CGI).

VOTRE DON, SUR L'EXEMPLE DE 10 M€

Chiffre d'affaires de l'opération HT	10 000 000€
Honoraires de gestion du maître d'ouvrage (5 %)	500 000€
Don de 1 % des honoraires	5 000€
Réduction d'impôt (60 %)	3 000€
Coût réel du mécénat	2 000€
soit 0,02 % du chiffre d'affaires de l'opération	

0,4%

C'est ce que coûte réellement 1 % engagé, pour vous
comme pour chacune de vos entreprises.

- Aucune trésorerie immobilisée : le don est versé une fois l'opération lancée.
- Un reçu fiscal (CERFA) délivré par la fondation pour chaque versement.
- Un label RSE sociétal sur tout le programme, dès la signature de la convention.
- Zéro suivi administratif : après la signature des marchés, la fondation prend le relais.

CE QUE CELA COÛTE À VOS ENTREPRISES

LE MÊME MÉCANISME FISCAL S'APPLIQUE À CHAQUE LOT. TROIS EXEMPLES SUR UN MARCHÉ TRAVAUX DE 5 M€ HT.

GROS ŒUVRE

Marché HT	1 000 000 €
Promesse de don 1 %	10 000 €
Réduction d'impôt 60 %	– 6 000 €
Coût réel	4 000 €

ELECTRICITÉ

Marché HT	300 000 €
Promesse de don 1 %	3 000 €
Réduction d'impôt 60 %	– 1 800 €
Coût réel	1 200 €

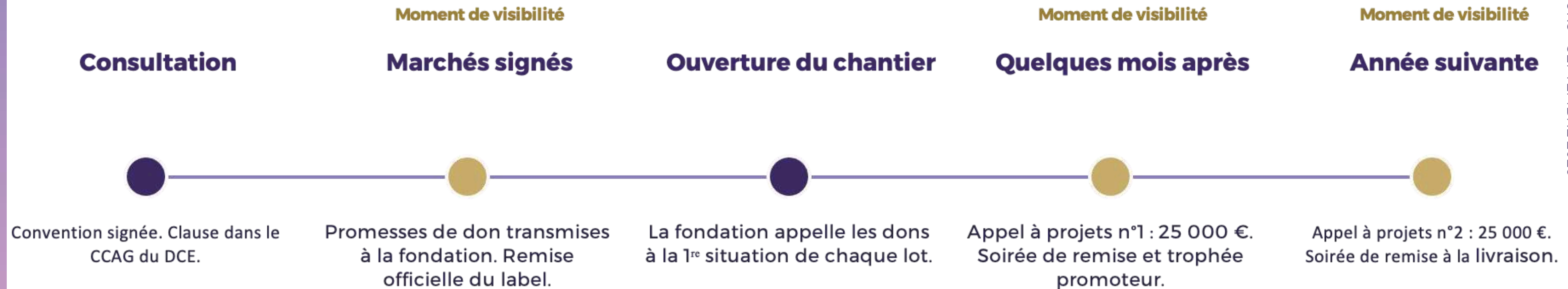
PEINTRE

Marché HT	150 000 €
Promesse de don 1 %	1 500 €
Réduction d'impôt 60 %	– 900 €
Coût réel	600 €

Règle simple à retenir : chaque acteur engage 1 % et paie réellement 0,4 %.

En contrepartie, l'entreprise bénéficie d'une reconnaissance particulière : un reçu fiscal, la possibilité d'apposer le label sur ses supports de communication, et une mise en valeur lors des remises de financements. Son engagement constitue également un élément apprécié dans le cadre des consultations.

CALENDRIER D'OPÉRATION



Chaque temps fort est organisé par la fondation avec la ville : cérémonie de remise du label, soirées de remise des financements, communication locale et presse. Le promoteur y est mis à l'honneur sans avoir rien à organiser.

CE QUE CELA VOUS DEMANDE

LE DISPOSITIF FONCTIONNE COMME UNE CLAUSE D'INSERTION : IL S'APPUIE SUR LES PIÈCES QUI EXISTENT DÉJÀ DANS VOS MARCHÉS.



Votre rôle administratif s'arrête à la signature des marchés. Vous n'avez aucun don à relancer, aucun reçu à produire, aucun appel à projets à organiser.

REDISTRIBUTION DES FONDS COLLECTÉS

ON SÉLECTIONNE LES PROJETS ENSEMBLE

Notre processus de sélection, rigoureux mais accessible, ouvre la porte à toutes les structures locales porteuses d'idées prometteuses.

Chaque décision de financement repose sur des critères clairs et objectifs, garantissant que les meilleurs projets émergent naturellement.

Cette transparence est l'ADN même de notre fonctionnement.

1

IDENTIFICATION DES PRIORITÉS LOCALES :

En collaboration avec les collectivités, nous identifions les besoins prioritaires des territoires (équipements, événements, inclusion sociale, sport-santé, etc.).

2

MISE EN PLACE D'UN APPEL À PROJETS AUPRÈS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Chaque année, nous lançons des appels à projets thématiques (par exemple : sport pour tous, infrastructures durables, inclusion par le sport) en partenariat avec les collectivités locales.

3

SELECTION COLLEGIALE AVEC LE COMITE CONSULTATIF

Sélection transparente des projets : Un comité consultatif, incluant des représentants des deux fondations, des collectivités, et les acteurs de proximité du bâti **pour sélectionner les projets retenus.**

4

SUIVI ET VALORISATION

Chaque projet soutenu fait l'objet d'un suivi rigoureux, et ses résultats sont partagés avec les donateurs et les partenaires pour valoriser leur impact.

SOIRÉE DE REMISE DE
FINANCEMENT DES PROJETS
ASSOCIATIFS SOUTENUS



POUR QUI ? LE TISSU ASSOCIATIF SPORTIF LOCAL



QUE DES GAGNANTS, AUCUN PERDANT

1

PROMOTEUR

Un label RSE sociétal sur tout le programme pour 2 000 € nets.

Un argument commercial, un lien direct avec la mairie, une cérémonie de remise du label et un trophée en année 1.

2

ENTREPRISES

0,4 % de leur marché, un reçu fiscal, une préférence à offre égale, le label sur leurs supports et une mise à l'honneur lors des remises.

3

LA VILLE

≈ 50 000 € injectés dans le sport local sans budget municipal, un label Territoire 100 % pour le Sport, et le maire au centre de la remise des dotations. **Une solution de financement externe pour les associations.**

4

ASSOCIATIONS

Des structures associatives sportives financées à 5 000 € sur des projets concrets : matériel handisport, terrains, sport scolaire, événements. Un suivi et une valorisation.

5

INVESTISSEURS

En intégrant le sport et la vie associative locale dès la conception, le label 1% pour le Sport **renforce l'attractivité du bien pour l'acheteur final, un critère de plus en plus déterminant dans la décision d'achat** et donc dans l'analyse de risque des financeurs.

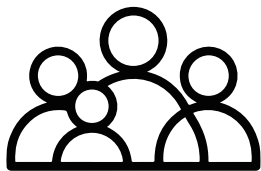
BÂTISSEZ PLUS QU'UN LIEU, BÂTISSEZ DU LIEN

RESULTATS : 1ER ANNÉE



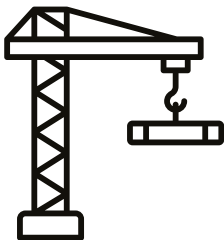
900 000€

Conventionnés depuis décembre 2024



Associations

des milliers de licenciés soutenus



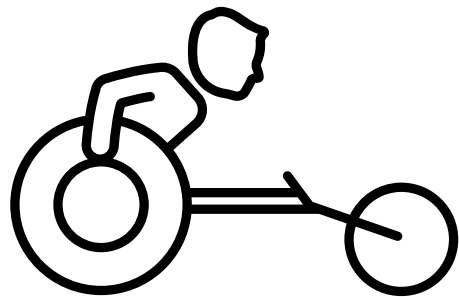
Promoteurs

10 projets labellisés



**Villes
Labellisées**

Angers, Chartres, Biscarrosse, Le Havre
Marcq en Baroeul, Lampertheim...



Parasport

47 %
des financements
alloué au parasport

Distinctions



La Fondation 1 % pour le sport,
lauréate du Prix SIMI du
mécénat innovant



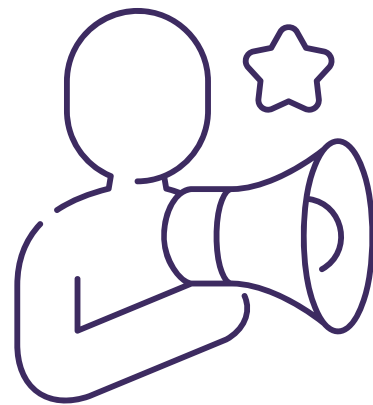
RENT, Le prix coup de cœur
du jury

2 EM ANNÉE : ACCÉLÉRATION



PARTENARIAT ACTEURS IMMOBILIER

Unir les grands acteurs



AMPLIFIER LE MESSAGE ET LES ACTIONS

Soutenir le sport et ses valeurs



DEPLOYER

Ancrer l'impact dans les villes



COLLECTER

Labelliser 1 milliard d'actif immobilier



ON PARLE DE LA FONDATION



La fondation "1% pour le sport" distribue ses premiers financements et sollicite les communes

Publié le 3 octobre 2025, par **Jean Damien Lesay**, pour Localtis
Sport

La fondation "[1% pour le sport](#)" ^{cf} a remis le 18 septembre dernier à Biscarrosse (Landes) une enveloppe de plus de 30.000 euros à des associations sportives locales. Cette somme provient d'entreprises du bâtiment adhérentes du label "1% pour le sport". Elle servira à soutenir l'acquisition de matériel handisport et contribuera au financement de deux terrains de tennis-padel.

Pour la fondation "1% pour le sport", il s'agit d'une première. Créée en 2025 par les champions de judo David Inquel et David Douillet, elle vise à inciter les acteurs de l'immobilier à soutenir le sport comme levier de développement territorial et de cohésion sociale. Plus concrètement, chaque projet immobilier labellisé doit consacrer 1% de son budget prévisionnel au financement d'initiatives sportives locales. Après Biscarrosse, les villes du Havre et de Chartres doivent accueillir les prochaines cérémonies de remise de financements de la fondation, laquelle a prévu de collecter 500.000 euros en 2025.

Par ailleurs, la fondation prépare le lancement d'un nouveau label : "Territoire Sport", dédié aux municipalités. L'idée est, à chaque lancement d'une opération immobilière, de permettre aux communes d'ouvrir une discussion avec les aménageurs concernés afin d'orienter 1% du budget vers des projets sportifs locaux. Pour ses promoteurs, "ce dispositif garantit un accès direct et simplifié aux principaux interlocuteurs et parties prenantes, facilitant ainsi la mise en œuvre des projets". La fondation "1% pour le sport" espère "labelliser un milliard d'euros d'opérations immobilières d'ici quelques années et soutenir partout en France des projets qui démocratisent la pratique sportive", précise David Inquel, président de la fondation.



Biscarrosse : la fondation 1 % pour le sport récompense les associations locales

🕒 Lecture 1 min

Accueil • Landes • Biscarrosse



Les associations biscarrossaises ont été gratifiées par les représentants du label 1% pour le sport. © Crédit photo : Dominique Boudet

Que vient faire l'ancien champion olympique David Douillet au Havre ce mardi ?

David Douillet sera présent au Havre (Seine-Maritime) mardi 16 décembre 2025 dans le cadre de la Fondation 1% pour le sport. Détails.

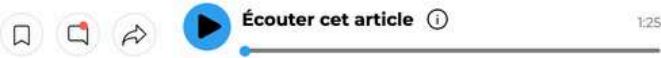
Argent Immobilier sport



David Douillet est venu à la pose symbolique de la première pierre du projet de résidence urbaine Harvey Le Havre. ©DR/76actu

Par **Eloïse Aubé**

Publié le 16 déc. 2025 à 8h10



Ancien champion Olympique et ex ministre des Sports, **David Douillet** sera présent au [Havre](#) ce mardi 16 décembre 2025. Une visite express qui aura précisément lieu au sein du quartier Danton, dans le pôle Simone Veil.

Un coup de pouce pour le sport

En réalité, le champion se rend dans la cité Océane dans le cadre de sa **Fondation 1 % pour le Sport** qu'il a co-créé avec David Inquel, un autre judoka. La fondation a récemment labellisé le **programme immobilier Harvey**, porté par BAM Society dont nous avions dévoilé les contours dans [cet article](#), qui reversa donc, ce mardi soir, 30 000 euros à des **associations sportives** dans le cadre de ce dispositif (voir encadré). Ce montant permettra de financer, au total, une dizaine de projets associatifs havrais.

C'est quoi la fondation 1% pour le sport

Lancée il y a un peu plus d'un an, cette fondation vise à soutenir financièrement les associations sportives, porteuses de projets autour de l'inclusion, l'éducation ou même la construction. Comment ? En labellisant des programmes immobiliers qui consacrent 1% de leur prix de revient aux initiatives sportives locales.



[INITIATIVES] RSE : LA FONDATION 1% POUR LE SPORT MONTE EN PUISSANCE ET CONFIRME SON ANCRAGE DANS LES TERRITOIRES

initiatives, fondation, sport, label, associations

Après Biscarrosse, ce sont les villes du Havre et de Chartres qui accueilleront les prochaines cérémonies officielles de remise de financements de la **Fondation 1%** pour le **Sport** à destination d'**associations** sportives locales.

Cofondée par les champions de judo David Inquel et David Douillet, elle permet aux acteurs de l'immobilier de soutenir le **sport** comme levier de développement territorial et de cohésion sociale.

La Fondation 1% pour le Sport : quand l'immobilier finance le sport

Pour prolonger l'héritage des Jeux de Paris 2024, la **Fondation 1%** pour le **Sport** a vu le jour sous l'égide de la **Fondation du Sport Français**. Sa mission : mobiliser les acteurs de l'immobilier autour du **sport**, grâce au **label** « 1% pour le **Sport** ». Concrètement, chaque projet immobilier labellisé consacre, par l'intermédiaire du promoteur et de ses prestataires 1% de son budget prévisionnel au financement d'**initiatives** sportives locales. Cette mécanique de financement apporte des ressources nouvelles au monde du **sport** français, qui repose en grande partie sur le secteur associatif, constitué de centaines de milliers de bénévoles passionnés.

Le label 1% pour le Sport, candidat à deux Prix du SIMI

La **Fondation 1%** pour le **Sport** concourt aux Prix « Mécénat innovant » et « Engagement sociétal » du SIMI, le Salon de l'immobilier d'entreprise qui se tiendra à Paris du 9 au 11 décembre prochain. À travers cette candidature, la **Fondation** souhaite faire connaître le modèle de financement vertueux que permet son **label** :
- il bénéficie à la fois aux entreprises qui s'assurent de la maîtrise d'un projet immobilier pérenne, et
- aux **associations** sportives, qui peuvent se projeter à long terme sur la viabilité de leurs **initiatives**.

Biscarrosse, première illustration réussie

La première cérémonie officielle de remise de financements de la **Fondation** s'est tenue dans les Landes, le 18 septembre dernier. Cet événement a marqué une étape symbolique : l'engagement d'entreprises du bâtiment, premières à adhérer au **Label 1%** pour le **Sport**, dans le cadre de la construction d'une résidence immobilière (Le Spot à Biscarrosse).

À cette occasion, une première enveloppe de plus de 30 000 euros a été redistribuée à des **associations** sportives locales, pour soutenir l'acquisition de matériel handisport (en athlétisme, tennis de table, équitation) et contribuer au financement de deux terrains de tennis-padel en faveur de l'accès au **sport** pour tous.

En 2025, pour sa première année d'existence, la **Fondation 1%** pour le **Sport** collectera 500 000 euros destinés à soutenir des **associations** sportives partout en France.

Un nouveau cap : le Label 100% Sport

Convaincue de l'effet salvateur du **sport** dans toutes les sphères de la société, la **Fondation** prépare aujourd'hui une nouvelle étape avec le **Label Territoire Sport**, dédié cette fois aux municipalités.

À chaque lancement d'une opération immobilière, au moment du permis de construire, une discussion s'ouvre à la mairie avec les aménageurs concernés, afin d'orienter le 1% vers des projets sportifs locaux.

Lorsqu'un territoire signe le **label**, elle désigne un référent local chargé de mettre en relation les promoteurs et la **Fondation 1%** pour le **Sport**. Ce dispositif garantit un accès direct et simplifié aux principaux interlocuteurs et parties prenantes, facilitant ainsi la mise en œuvre des projets.

Conclusion de David Inquel, Fondateur de la Fondation 1% pour le Sport et Vice-Président de la Fédération Française de judo : « Notre ambition est claire : labelliser 1 milliard d'euros d'opérations immobilières d'ici quelques années, et soutenir partout en France des projets qui démocratisent la pratique sportive. En tant qu'ancien athlète de haut niveau, je sais ce que le **sport** peut apporter : une chance, une communauté, des repères. »

ILS NOUS SOUTIENNENT



SPORTS DÉJÀ SOUTENUS



ILS NOUS SOUTIENNENT FÉDÉRATIONS DE L'IMMOBILIER ET INSTITUTIONS



CONTACT

CAMILLE@UNPOURCENTPOURLESPORT.COM

06 34 37 08 39

MERCI !



BÂTISSEZ PLUS QU'UN LIEU, BÂTISSEZ DU LIEN !